



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31967>

Département(s) de publication : **04, 05, 06, 83**

Annonce n° **26-31967**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Cannes

Type de Numéro national d'identification : SIREN

N° National d'identification : 210600292

Ville : CANNES

Code postal : 06400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 04, 05, 06, 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : Mairie de Cannes

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des Sports

Adresse mail du contact : matthieu.roinac@ville-cannes.fr

Numéro de téléphone du contact : 0497064356

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** • Le Document Unique de Marché Européen (DUME) Ou : une lettre de Candidature, datée et signée, et le pouvoir de la personne habilitée à engager le Candidat pour la Procédure. En cas de groupement Candidat, la lettre de Candidature indiquera la composition du groupement, sa forme du groupement ainsi que le nom de l'entreprise mandataire. Elle sera accompagnée de l'autorisation donnée par chaque cotraitant au mandataire, de signer l'offre de Candidature au nom du groupement et du pouvoir du signataire de cette autorisation. Ou : Les formulaires DC1 et DC2 utilisés en matière de passation des marchés publics. • Une présentation du Candidat présentant le Candidat individuel ou le groupement Candidat, précisant le rôle de chacun et comportant un organigramme général ; • Une déclaration sur l'honneur attestant : - qu'il ne fait

l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à 5 et L. 3123-7 à 11 du code de la commande publique ; - que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18 à 21 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à 8 du code de la commande publique, sont exacts ; - il respecte son obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. • Une copie du ou des jugements prononcés si le Candidat individuel ou le membre du groupement Candidat est en redressement judiciaire. En cas de groupement les pièces relatives à la situation juridique sont exigées pour chaque cotraitant.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** • Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations identiques ou similaires à celles objets de la concession envisagée, et concernant les trois derniers exercices clos ; • Bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données, concernant l'ensemble des activités du Candidat et concernant le domaine d'activité objet de la concession. • Une attestation d'assurances de responsabilité civile et professionnelle de moins de 3 mois, précisant le niveau de couverture. Si le Candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité économique et financière, l'un de ces renseignements ou documents, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme approprié par l'autorité concédante. Il est rappelé que pour justifier de ses capacités économiques et financières, le Candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités économiques et financières d'autres opérateurs, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat. En application de l'article R.3123-19 du code de la commande publique, l'autorité concédante exige que les entités sur lesquelles le Candidat s'appuie soient solidairement responsables de l'exécution du Contrat.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** • Une note de présentation du candidat : descriptif détaillé de la structure candidate, localisation de ses installations etc. • Présentation d'une liste de références de prestations similaires à l'objet de la consultation ou de même nature et d'importance au moins équivalente ou en cours de réalisation durant les cinq dernières années maximum précisant la collectivité, la nature et les caractéristiques principales de l'opération et autres références lors des trois dernières années ; • Descriptif des capacités techniques et des moyens humains mis en œuvre sur les trois dernières années. Il est rappelé que pour justifier de ses capacités techniques et professionnelles, le Candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités techniques et professionnelles d'autres opérateurs, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : <https://www.marches-securises.fr>

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PORTANT SUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION SPORTIVE « CANNES URBAN TRAIL » EDITIONS 2027 – 2028 – 2029

Code CPV principal - Descripteur principal : 92622000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de sélectionner le candidat que la Collectivité entend désigner, pour conclure le contrat de concession du service pour l'organisation et la réalisation des éditions 2027-2028 et 2029 de la manifestation sportive « Cannes Urban Trail » ouverte aux athlètes amateurs et professionnels. Le contrat sera conclu avec un opérateur privé ou public ou un groupement d'opérateurs en vue d'organiser ladite manifestation. L'évènement devra avoir lieu le dernier dimanche des mois de janvier, à savoir : 31 janvier 2027 30 janvier 2028 28 janvier 2029. Ces dates pourront être reportées en fonction de l'évolution de la réglementation relative aux événements sportifs et des différentes contraintes extérieures aux parties. La nouvelle date sera trouvée en concertation entre le Concédant et le Concessionnaire. Le Concédant pourra refuser tout refus sollicité par le Concessionnaire sans avoir à le justifier.

Lieu principal d'exécution du marché : Cannes

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 45000.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2026